Note 4 – Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option de la juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits et pertes sur ceux-ci sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, certaines valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit, car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque. La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 31 janvier 2024	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 janvier 2024	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net Valeurs mobilières	660	9	1
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net Dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾ Passifs relatifs à des créances cédées	21 372 9 779	(1 841) (170)	2 073 382
	31 151	(2 011)	2 455
	Valeur comptable au 31 janvier 2023	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 janvier 2023	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net Valeurs mobilières Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	892 39 931	9 - 9	2 - 2
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net Dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾ Passifs relatifs à des créances cédées	17 632 9 608 27 240	(1 188) (146) (1 334)	1 899 424 2 323

⁽¹⁾ Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2024, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à une perte de 228 M\$ (perte de 192 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2023).

⁽²⁾ Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

Note 5 - Valeurs mobilières

Qualité du crédit

Au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les valeurs mobilières au coût amorti sont principalement classées dans la phase 1 avec une qualité du crédit qui, selon les catégories de risques des notations internes de la Banque, se situe majoritairement dans la catégorie « Excellent ». Pour de plus amples renseignements sur le rapprochement des provisions pour pertes de crédit, se reporter à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés.

Gains (pertes) bruts non réalisés sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (1)

				Au 31 janvier 2024
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable (2)
Titres émis ou garantis par		-	-	-
Le gouvernement du Canada	5 562	40	(112)	5 490
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 585	13	(69)	2 529
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 394	32	(32)	2 394
Autres titres de créance	1 269	2	(71)	1 200
Titres de participation	624	84	(12)	696
	12 434	171	(296)	12 309

			Αι	1 31 octobre 2023
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽²⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 406	1	(210)	4 197
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 110	_	(172)	1 938
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 227	_	(69)	1 158
Autres titres de créance	1 423	_	(133)	1 290
Titres de participation	616	66	(23)	659
	9 782	67	(607)	9 242

⁽¹⁾ Excluant l'incidence des opérations de couverture.

Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur des gains et des pertes dans le résultat net. L'objectif économique de la détention de ces titres de participation est principalement de réaliser des revenus de dividendes. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024, des revenus de dividendes de 17 M\$ ont été comptabilisés relativement à ces placements (7 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2023), dont un montant négligeable pour les placements qui ont été vendus au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2023).

		Trimestre termin	é le 31 janvier 2024		Trimestre terminé le 31 janvier 2023			
	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total		
Juste valeur au début Variation de la juste valeur Désignation à la juste valeur par le biais	378 (6)	281 38	659 32	320 6	236 7	556 13		
des autres éléments du résultat global Cessions ⁽¹⁾	- (9)	51 (37)	51 (46)	-	25 (21)	25 (21)		
Juste valeur à la fin	363	333	696	326	247	573		

⁽¹⁾ La Banque a disposé de titres de participation de sociétés privées et publiques pour des raisons économiques.

Les provisions pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (excluant les titres de participation), d'un montant de 3 M\$ au 31 janvier 2024 (3 M\$ au 31 octobre 2023), sont présentées dans les Autres éléments du résultat global. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés.

Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 31 janvier 2024	Au 31 octobre 2023
Titres émis ou garantis par		_
Le gouvernement du Canada	6 541	6 172
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	1 958	1 932
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	589	604
Autres titres de créance	3 217	3 878
Valeur comptable brute	12 305	12 586
Provisions pour pertes de crédit	3	4
Valeur comptable	12 302	12 582

Gains (pertes) sur cessions de valeurs mobilières au coût amorti

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024, la Banque a disposé de certains titres de créance évalués au coût amorti (aucune disposition au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2023). La valeur comptable de ces titres au moment de leur disposition était de 120 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2024 et la Banque a comptabilisé des gains d'un montant négligeable pour le trimestre terminé le 31 janvier 2024 dans les *Revenus autres que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net* de l'état consolidé des résultats.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit

Détermination et évaluation des pertes de crédit attendues

Détermination des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthode de dépréciation à trois phases qui est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

Prêts non dépréciés

Phase 1

Les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 1.

Phase 2

Les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de façon importante entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 2.

Prêts dépréciés

Phase 3

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels il y a un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées, sont classés dans la phase 3.

DAC

Les actifs financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) sont classés dans la catégorie DAC.

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 7 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023.

Qualité du crédit des prêts

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues pour chaque catégorie de prêts au coût amorti, et selon la qualité du crédit pour les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour de plus amples renseignements sur la qualité du crédit selon les catégories de risques des notations internes (NI), se reporter au tableau « Cotes internes de risque de défaut » à la page 77 de la section « Risque de crédit » du Rapport annuel 2023.

					Au 31 janvier 20		
	Prêts	non dépréciés	P	êts dépréciés	Prêts à la		
					juste valeur		
	Db 4	Dh	Dia O	DAG	par le biais	T-4-1	
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC	du résultat net (1)	Total	
Hypothécaires résidentiels							
Excellent	30 911	18	_	-	-	30 929	
Bon	16 250	290	-	_	-	16 540	
Satisfaisant	12 095	4 384	-	-	-	16 479	
À signaler	271	753	_	_	-	1 024	
Faible	73	265	_	_	_	338	
Défaut	_	-	78	_	_	78	
Approche NI	59 600	5 710	78	_	-	65 388	
Approche standardisée	9 820	173	326	281	12 536	23 136	
Valeur comptable brute	69 420	5 883	404	281	12 536	88 524	
Provisions pour pertes de crédit (2)	71	91	96	(92)		166	
Valeur comptable	69 349	5 792	308	373	12 536	88 358	
	07 347	3,72			12 330	00 330	
Aux particuliers	24 055	220				24 204	
Excellent	21 055	229	-	_	_	21 284	
Bon	7 201	1 745	-	_	_	8 946	
Satisfaisant	6 385	2 272	-	-	-	8 657	
À signaler	1 907	840	-	_	-	2 747	
Faible	33	237	-	-	-	270	
Défaut	-	-	180	-	-	180	
Approche NI	36 581	5 323	180	-	-	42 084	
Approche standardisée	3 894	73	80	176	-	4 223	
Valeur comptable brute	40 475	5 396	260	176	-	46 307	
Provisions pour pertes de crédit (2)	92	111	103	(13)	-	293	
Valeur comptable	40 383	5 285	157	189	-	46 014	
Créances sur cartes de crédit		_					
Excellent	570	_	_	_	_	570	
Bon	353	1	_	_	_	354	
Satisfaisant	765	67	_	_	_	832	
À signaler	314	220	_	_	_	534	
Faible	37	92	_	_	_	129	
Défaut	- -	_	_	_	_	129	
Approche NI	2 039	380			_	2 419	
• •		360	_	_			
Approche standardisée	122				_	122	
Valeur comptable brute	2 161	380	-	-	-	2 541	
Provisions pour pertes de crédit (2)	34	110	-	_	-	144	
Valeur comptable	2 127	270	-	_	-	2 397	
Aux entreprises et aux administrations publiques (3)							
Excellent	7 842	-	-	_	1 426	9 268	
Bon	29 248	1	_	_	53	29 302	
Satisfaisant	31 294	9 848	-	_	139	41 281	
À signaler	178	1 944	_	_	_	2 122	
Faible	173	342	_	2	_	517	
Défaut	_	_	371	_	_	371	
Approche NI	68 735	12 135	371	2	1 618	82 861	
Approche standardisée	10 927	36	68	37	67	11 135	
Valeur comptable brute	79 662	12 171	439	39	1 685	93 996	
Provisions pour pertes de crédit (2)	193	186	227	2	1005	608	
Valeur comptable	79 469	11 985	212	37	1 685	93 388	
	13 403	11 703	212	31	1 003	73 300	
Total des prêts et acceptations	404 740	22.020	4 400	100	44 224	224 240	
Valeur comptable brute	191 718	23 830	1 103	496	14 221	231 368	
Provisions pour pertes de crédit (2)	390	498	426	(103)	-	1 211	
Valeur comptable	191 328	23 332	677	599	14 221	230 157	

⁽¹⁾ Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

⁽²⁾ Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les Autres passifs du bilan consolidé.

⁽³⁾ Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

					Au 31 octobre 2023	
	Prêts	non dépréciés	Pr	êts dépréciés	Prêts à la	
					juste valeur	
					par le biais	
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC	du résultat net (1)	Total
Hypothécaires résidentiels						
Excellent	30 075	13	_	_	-	30 088
Bon	17 008	247	-	-	-	17 255
Satisfaisant	11 795	4 118	_	_	_	15 913
À signaler	318	773	_	_	_	1 091
Faible	61	252	_	_	_	313
Défaut	_	_	66	_	_	66
Approche NI avancée	59 257	5 403	66	_	_	64 726
Approche standardisée	9 540	218	287	304	11 772	22 121
Valeur comptable brute	68 797	5 621	353	304	11 772	86 847
Provisions pour pertes de crédit (2)	69	93	87	(95)		154
Valeur comptable	68 728	5 528	266	399	11 772	86 693
·	00 / 20	7 720	200	377	11//2	00 073
Aux particuliers	24 220	420				24 / 50
Excellent	21 338	120	-	-	-	21 458
Bon	7 360	1 665	-	-	-	9 025
Satisfaisant	6 497	2 240	-	-	-	8 737
À signaler	1 849	810	-	-	-	2 659
Faible	29	224	-	-	-	253
Défaut		_	156	_	-	156
Approche NI avancée	37 073	5 059	156	_	-	42 288
Approche standardisée	3 713	79	71	207	-	4 070
Valeur comptable brute	40 786	5 138	227	207	-	46 358
Provisions pour pertes de crédit (2)	91	108	87	(15)	_	271
Valeur comptable	40 695	5 030	140	222	-	46 087
Créances sur cartes de crédit						
Excellent	641	_	_	_	_	641
Bon	380	1	_	_	_	381
Satisfaisant	752	68	_	_	_	820
À signaler	304	210	_	_	_	514
Faible	37	86	_	_	_	123
	57	80	-	_	_	123
Défaut	2447	2/5			-	2 (70
Approche NI avancée	2 114	365	-	-	-	2 479
Approche standardisée	124	-	_	_	-	124
Valeur comptable brute	2 238	365	-	-	-	2 603
Provisions pour pertes de crédit (2)	33	106			-	139
Valeur comptable	2 205	259	_	_	-	2 464
Aux entreprises et aux administrations publiques (3)						
Excellent	7 785	-	-	-	1 113	8 898
Bon	28 525	16	_	_	53	28 594
Satisfaisant	32 095	8 400	_	2	140	40 637
À signaler	215	1 790	_	_	_	2 005
Faible	27	290	_	_	_	317
Défaut	_	_	397	_	_	397
Approche NI avancée	68 647	10 496	397	2	1 306	80 848
Approche standardisée	9 774	57	47	47	46	9 971
Valeur comptable brute	78 421	10 553	444	49	1 352	90 819
Provisions pour pertes de crédit (2)	182	194	244	43		620
Valeur comptable	78 239		200	49	1 252	90 199
	10 239	10 359	200	49	1 352	90 199
Total des prêts et acceptations Valeur comptable brute	190 242	21 677	1 024	F/0	12.124	226 627
valeur comptable brute Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾				560 (110)	13 124	
	375	501	418	(110)	12.124	1 184
Valeur comptable	189 867	21 176	606	670	13 124	225 443

Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

⁽¹⁾ (2) (3) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé. Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit des engagements hors bilan au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

			Αι	ı 31 janvier 2024	Au 31 octobre 20			
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Engagements hors bilan (1)			-					
Particuliers								
Excellent	16 873	94	-	16 967	16 648	67	-	16 715
Bon	3 540	464	-	4 004	3 485	467	-	3 952
Satisfaisant	1 283	290	-	1 573	1 268	285	-	1 553
À signaler	218	94	-	312	239	93	-	332
Faible	16	16	-	32	17	15	-	32
Défaut	-	-	2	2	-	-	2	2
Autres que particuliers								
Excellent	13 863	-	-	13 863	14 117	-	-	14 117
Bon	21 604	-	-	21 604	21 082	-	-	21 082
Satisfaisant	12 655	4 871	-	17 526	12 258	4 354	-	16 612
À signaler	16	270	-	286	17	248	-	265
Faible	9	517	-	526	19	33	-	52
Défaut	-	-	11	11	-	-	10	10
Approche NI	70 077	6 616	13	76 706	69 150	5 562	12	74 724
Approche standardisée	18 425	-	-	18 425	18 172	-	-	18 172
Exposition totale	88 502	6 616	13	95 131	87 322	5 562	12	92 896
Provisions pour pertes de crédit	133	59	_	192	116	60	-	176
Exposition totale, déduction								
faite des provisions	88 369	6 557	13	94 939	87 206	5 502	12	92 720

⁽¹⁾ Correspondent aux lettres de garantie et lettres de crédit documentaire, aux engagements inutilisés et aux facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit.

Prêts en souffrance mais non dépréciés (1)

			A	u 31 janvier 2024			Aι	31 octobre 2023
	_	-	-	Aux entreprises				Aux entreprises
				et aux				et aux
	Hypothécaires	Aux	Créances sur	administrations	Hypothécaires	Aux	Créances sur	administrations
	résidentiels	particuliers	cartes de crédit	publiques ⁽²⁾	résidentiels	particuliers	cartes de crédit	publiques ⁽²⁾
En souffrance mais non dépréciés								
De 31 à 60 jours	148	97	28	41	139	102	27	38
De 61 à 90 jours	63	55	15	22	58	65	14	21
Plus de 90 jours (3)	-	-	32	-	_	-	30	
	211	152	75	63	197	167	71	59

⁽¹⁾ Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

Prêts dépréciés

		Au 31		Au 31 octobre 2023		
	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets
Prêts – Phase 3						
Hypothécaires résidentiels	404	96	308	353	87	266
Aux particuliers	260	103	157	227	87	140
Créances sur cartes de crédit (1)	_	_	_	_	_	_
Aux entreprises et aux administrations publiques (2)	439	227	212	444	244	200
	1 103	426	677	1 024	418	606
Prêts – DAC	496	(103)	599	560	(110)	670
	1 599	323	1 276	1 584	308	1 276

⁽¹⁾ Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées, au plus tard, lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et elles sont radiées simultanément.

⁽²⁾ Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

⁽³⁾ Tous les prêts en souffrance de plus de 90 jours, à l'exception des créances sur cartes de crédit, sont considérés comme étant dépréciés (phase 3).

⁽²⁾ Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan consolidé et par type d'engagements hors bilan.

					Trimestre termin	é le 31 janvier 2024
	Provisions pour	Dotations	·	_	-	Provisions pour
	pertes de crédit au	aux pertes			Recouvrements	pertes de crédit au
	31 octobre 2023	de crédit	Radiations (1)	Dispositions	et autres	31 janvier 2024
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières (2) (3)	10	(3)	_	_	-	7
Valeurs mobilières (3)						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (4)	3	_	_	_	_	3
Au coût amorti (2)	4	(1)	_	_	_	3
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions						
de revente et valeurs mobilières empruntées (2) (3)	_	_	_	_	_	_
Prêts (5)						
Hypothécaires résidentiels	154	15	(1)	_	(2)	166
Aux particuliers	271	44	(23)	_	1	293
Créances sur cartes de crédit	139	27	(26)	_	4	144
Aux entreprises et aux administrations publiques	567	23	(44)	_	10	556
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	53	(1)	_	_	_	52
	1 184	108	(94)	-	13	1 211
Autres actifs (2) (3)	_	-	_	_	_	_
Engagements hors bilan (6)						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	16	3	_	_	_	19
Engagements inutilisés	152	14	_	_	_	166
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	8	(1)	_	_	_	7
	176	16	_	_	_	192
	1 377	120	(94)	_	13	1 416

					Trimestre termir	né le 31 janvier 2023
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2022	Dotations aux pertes de crédit	Radiations (1)	Dispositions	Recouvrements et autres	Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2023
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières (2) (3)	5	_	_	_	_	5
Valeurs mobilières (3)						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (4)	2	(1)	_	_	-	1
Au coût amorti (2)	7	1	_	-	_	8
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions						
de revente et valeurs mobilières empruntées (2) (3)	_	_	_	_	_	_
Prêts (5)						
Hypothécaires résidentiels	118	19	(1)	_	(1)	135
Aux particuliers	239	31	(16)	_	3	257
Créances sur cartes de crédit	126	25	(18)	_	3	136
Aux entreprises et aux administrations publiques	418	19	(5)	_	_	432
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	54	(7)	-	_	_	47
	955	87	(40)	-	5	1 007
Autres actifs (2)(3)	_	_	_	_	_	_
Engagements hors bilan (6)						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	13	_	_	_	_	13
Engagements inutilisés	143	(1)	_	_	_	142
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	6	_	_	_	_	6
	162	(1)	_	_	_	161
	1 131	86	(40)	_	5	1 182

⁽¹⁾ L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 35 M\$ (25 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2023).

⁽²⁾ Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

⁽³⁾ Aux 31 janvier 2024 et 2023, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

⁽⁴⁾ Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les Autres éléments cumulés du résultat global du bilan consolidé.

⁽⁵⁾ Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

⁽⁶⁾ Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit pour chaque catégorie de prêts au coût amorti selon la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2024					Trimestre terminé le 31 janvier 2023				
	Provisions pour pertes de crédit sur		Provisions pour pertes de crédit			Provi	sions pour	Provisions pour		
						pertes de crédit sur		pertes de crédit		
	prêts non	dépréciés	sur prêts			prêts non	dépréciés	sur prêts		
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC (1)	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC (1)	Total
Hypothécaires résidentiels										
Solde au début	69	93	87	(95)	154	53	80	61	(76)	118
Créations ou acquisitions	2	-	-	-	2	5	-	_	-	5
Transferts (2):										
Vers la phase 1	16	(14)	(2)	-	-	8	(7)	(1)	-	-
Vers la phase 2	(3)	7	(4)	-	-	(3)	9	(6)	-	-
Vers la phase 3	_	(13)	13	-	-	-	(8)	8	_	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes (3)	(8)	33	(1)	1	25	-	12	3	3	18
Décomptabilisation (4)	(2)	(2)	(2)	-	(6)	(1)	(1)	(2)	_	(4)
Changements de modèles	(2)	(12)	8	-	(6)	-	-	_	-	-
Dotations aux pertes de crédit	3	(1)	12	1	15	9	5	2	3	19
Radiations	_	_	(1)	-	(1)	-	-	(1)	-	(1)
Dispositions	_	-	_	-	-	-	-	_	-	-
Recouvrements	_	-	_	-	-	-	-	_	-	-
Variations des taux de change et autres	(1)	(1)	(2)	2	(2)	-	(1)	(2)	2	(1)
Solde à la fin	71	91	96	(92)	166	62	84	60	(71)	135
Comprend:										
Montants utilisés	71	91	96	(92)	166	62	84	60	(71)	135
Engagements inutilisés (5)	_	-	-	-	-	-	-	-	-	_
Aux particuliers										
Solde au début	95	114	87	(15)	281	70	117	75	(16)	246
Créations ou acquisitions	7	-	_	-	7	10	1	_	_	10
Transferts (2):										
Vers la phase 1	21	(19)	(2)	-	-	19	(17)	(2)	_	_
Vers la phase 2	(5)	6	(1)	-	-	(4)	4	_	_	_
Vers la phase 3	_	(18)	18	-	-	_	(12)	12	_	_
Réévaluation nette des provisions pour pertes (3)	(17)	39	19	1	42	(18)	33	7	5	27
Décomptabilisation (4)	(2)	(4)	(1)	-	(7)	(2)	(4)	(1)	_	(7)
Changements de modèles	-	(1)	3	-	2	1	_	_	_	1
Dotations aux pertes de crédit	4	3	36	1	44	6	4	16	5	31
Radiations	_	-	(23)	-	(23)	-	_	(16)	_	(16)
Dispositions	_	-	_	-	_	-	_	_	_	-
Recouvrements	-	-	4	-	4	-	_	5	-	5
Variations des taux de change et autres	(2)	(1)	(1)	1	(3)	(1)	_	(1)	_	(2)
Solde à la fin	97	116	103	(13)	303	75	121	79	(11)	264
Comprend:							_			
Montants utilisés	92	111	103	(13)	293	72	117	79	(11)	257
Engagements inutilisés (5)	5	5	_	_	10	3	4	_	_	7

⁽¹⁾ Aucun prêt DAC n'a été acquis durant les trimestres terminés les 31 janvier 2024 et 2023.

⁽²⁾ Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

⁽³⁾ Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

⁽⁴⁾ Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

⁽⁵⁾ Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les Autres passifs du bilan consolidé.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2024					Trimestre terminé le 31 janvier 2023				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés			Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC (1)	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC (1)	Total
Créances sur cartes de crédit		-								
Solde au début	59	127	_	_	186	53	112	_	_	165
Créations ou acquisitions	2	_	_	_	2	2	-	_	-	2
Transferts (2):										
Vers la phase 1	29	(29)	_	_	_	25	(25)	_	_	_
Vers la phase 2	(5)	5	_	_	_	(4)	4	_	_	_
Vers la phase 3	_	(10)	10	_	_	_	(7)	7	_	_
Réévaluation nette des provisions pour pertes (3)	(25)	38	12	_	25	(16)	33	8	_	25
Décomptabilisation (4)	(1)	_	_	_	(1)	(1)	_	_	_	(1)
Changements de modèles	_	_	_	_		_	_	_	_	_
Dotations aux pertes de crédit	_	4	22	_	26	6	5	15	-	26
Radiations	_	-	(26)	_	(26)	_	_	(18)	_	(18)
Dispositions	_	-		_		_	_	_	_	_
Recouvrements	_	-	4	_	4	_	_	3	_	3
Variations des taux de change et autres	_	-	_	_	_	_	_	_	_	_
Solde à la fin	59	131	-	-	190	59	117	-	-	176
Comprend:										
Montants utilisés	34	110	_	_	144	37	99	_	_	136
Engagements inutilisés (5)	25	21	_	_	46	22	18	_	_	40
Aux entreprises et aux administrations publiques (6)										
Solde au début	251	220	244	_	715	177	195	197	_	569
Créations ou acquisitions	39	-	_	_	39	24	_	_	_	24
Transferts (2):										
Vers la phase 1	9	(8)	(1)	_	_	17	(17)	_	_	_
Vers la phase 2	(13)	14	(1)	_	_	(6)	8	(2)	_	_
Vers la phase 3	`-	(2)	2	_	_	_	(1)	1	_	_
Réévaluation nette des provisions pour pertes (3)	(1)	_	31	(11)	19	(10)	21	(10)	_	1
Décomptabilisation (4)	(8)	(6)	(3)	`-	(17)	(5)	(8)	(2)	_	(15)
Changements de modèles	_	(5)	1	_	(4)	_	_	_	_	_
Dotations aux pertes de crédit	26	(7)	29	(11)	37	20	3	(13)	_	10
Radiations	_	-	(44)	· -	(44)	_	_	(5)	_	(5)
Dispositions	_	-	_	_	_	_	_	_	_	_
Recouvrements	_	-	1	13	14	_	_	1	_	1
Variations des taux de change et autres	(1)	-	(3)	_	(4)	_	_	(1)	_	(1)
Solde à la fin	276	213	227	2	718	197	198	179	_	574
Comprend:										
Montants utilisés	193	186	227	2	608	134	167	178	-	479
Engagements inutilisés (5)	83	27	-	_	110	63	31	1	-	95
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin (7)	503	551	426	(103)	1 377	393	520	318	(82)	1 149
Comprend:										
Montants utilisés	390	498	426	(103)	1 211	305	467	317	(82)	1 007
Engagements inutilisés (5)	113	53	_	` _	166	88	53	1	` _	142

Aucun prêt DAC n'a été acquis durant les trimestres terminés les 31 janvier 2024 et 2023.

Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

⁽³⁾ Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

⁽⁴⁾ Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

⁽⁵⁾

⁽⁶⁾

Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés. (7)

Principaux facteurs macroéconomiques

Les tableaux suivants présentent les principaux facteurs macroéconomiques utilisés lors de l'estimation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts. Pour chacun des scénarios, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, la moyenne des valeurs des 12 prochains mois (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 1) et la moyenne des valeurs de la période restante prévue (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 2) du facteur macroéconomique sont présentées.

					1	Au 31 janvier 2024	
		Scénario de base	-	Scénario optimiste	Scénario pessimiste		
	12 prochains	Période restante	12 prochains	Période restante	12 prochains	Période restante	
	mois	prévue	mois	prévue	mois	prévue	
Facteurs macroéconomiques (1)							
Croissance du PIB (2)	0,2 %	1,9 %	0,9 %	1,9 %	(5,1) %	2,6 %	
Taux de chômage	6,7 %	6,7 %	6,2 %	5,9 %	8,0 %	7,5 %	
Croissance de l'indice des prix des logements (2)	0,8 %	2,3 %	6,1 %	2,6 %	(13,9) %	0,3 %	
Écart de taux BBB (3)	2,4 %	2,1 %	1,9 %	1,8 %	3,1 %	2,3 %	
Croissance du S&P/TSX (2) (4)	(7,0) %	3,5 %	4,0 %	3,0 %	(25,6) %	5,5 %	
Prix du pétrole WTI (5) (en \$ US par baril)	70	80	91	86	46	56	

					A	u 31 octobre 2023	
		Scénario de base		Scénario optimiste	Scénario pessimiste		
	12 prochains	Période restante	12 prochains	Période restante	12 prochains	Période restante prévue	
	mois	prévue	mois	prévue	mois		
Facteurs macroéconomiques (1)							
Croissance du PIB (2)	- %	1,7 %	0,4 %	1,9 %	(4,9) %	2,6 %	
Taux de chômage	6,3 %	6,5 %	5,9 %	5,9 %	7,7 %	7,2 %	
Croissance de l'indice des prix des logements (2)	(1,1) %	1,9 %	2,5 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %	
Écart de taux BBB (3)	2,4 %	2,1 %	1,9 %	1,8 %	3,1 %	2,3 %	
Croissance du S&P/TSX (2) (4)	(10,0) %	3,7 %	4,0 %	3,0 %	(25,6) %	5,5 %	
Prix du pétrole WTI (5) (en \$ US par baril)	77	80	91	86	46	56	

- (1) Tous les facteurs macroéconomiques sont basés sur l'économie du Canada, sauf indication contraire.
- (2) Le taux de croissance est annualisé.
- (3) Rendement des obligations de sociétés notées BBB, moins le rendement du taux des obligations du gouvernement du Canada à échéance 10 ans.
- (4) Indice boursier principal au Canada.
- (5) Indice West Texas Intermediate (WTI) couramment utilisé comme référence du prix du pétrole.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux particuliers sont le taux de chômage et la croissance de l'indice des prix des logements, pour l'économie du Canada ou du Québec. Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux entreprises et aux administrations publiques sont le taux de chômage, l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB, la croissance du S&P/TSX et le prix du pétrole WTI. Une augmentation du taux de chômage ou de l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB entraînera généralement une hausse des provisions pour pertes de crédit, alors qu'une augmentation des autres facteurs macroéconomiques (le PIB, le S&P/TSX, l'indice des prix des logements et le prix du pétrole WTI) entraînera généralement une baisse des provisions pour pertes de crédit.